

Compte-rendu du conseil d'administration du 4 décembre 2017

1) Approbation du compte-rendu du conseil du 10 octobre 2017

Les administrateurs approuvent le compte-rendu du conseil d'administration du 10 octobre à l'unanimité.

2) Intervention du CEREMA

Le Président remercie Mr Villemot et Mr Musard de venir présenter les activités du CEREMA au conseil d'administration.

Le CEREMA est l'ex-CETE et se compose de 8 directions territoriales. C'est l'appui technique de l'Etat.

Mme Moyon demande quelle est la différence entre le CEREMA et les agences d'urbanisme comme l'AURAN ?

Il y a peu d'articulation avec les agences d'urbanisme. La situation est hétérogène car les agences d'urbanisme sont toutes différentes sur le territoire. Une convention cadre est en cours de préparation avec Nantes Métropole. Il y a des domaines d'activités du CEREMA qui ne se retrouvent pas dans les agences d'urbanisme avec notamment des expertises spécialisées (ex transports) et également une vision plus intégrée des différentes problématiques des territoires car sa vision est nationale.

Mme Théveniau a du mal à y voir clair dans les diverses organisations.

Mr Héas demande comment les contacter ?

Mr Geffroy informe qu'il s'est retiré de l'agence foncière.

Mr Morilleau s'interroge sur le financement de l'agence foncière et regrette que l'AMF 44 ne soit pas présente dans ce débat.

Pour information l'AMF ne siège pas à l'agence foncière ce sont les représentants des intercommunalités qui y siègent car ce sont les intercommunalités qui financent et qui en sont membres.

3) Elections des membres du bureau de l'AMF 44 suite à la perte de qualité de maire et donc de membre du conseil de madame Gressus et de monsieur Guerriau.

Le Président propose de reporter cette élection au prochain CA du mois de janvier car le groupement de Nantes doit se réunir pour élire son nouveau président.

Mr Morilleau trouve que la Métropole délaisse trop l'AMF et le monde rural.

4) Avis de l'AMF pour le conseil territorial de Santé de l'ARS

Mr Martin maire de Chauvé qui est membre de ce conseil ne pourra pas y siéger. Il propose à l'AMF d'adopter une position qu'il a rédigée en vue de la prochaine réunion.

Mr Tobie informe qu'il ne pourra pas y aller, le Président sera également absent.

Le conseil donne son accord pour retenir la proposition de Mr Martin qui sera envoyée à l'ARS.

5) Préparation de la CDCI

La prochaine CDCI aura lieu le 11 décembre 2017

Le Président propose de désigner un nouveau rapporteur et deux nouveaux assesseurs. Mr Amailland, Maire de Vertou est d'accord pour être rapporteur et Mr Ouvrard, Maire de Grandchamp des fontaines est d'accord pour être assesseur. Après, accord du conseil d'administration leurs candidatures seront proposées à la CDCI. A ce jour, il manque encore un assesseur.

6) Bilan des réunions de dernier trimestre 2017

Le Président présente le bilan des réunions organisées par l'AMF44.

Réunion du réseau local :

Mr Morilleau a trouvé la réunion intéressante mais il se demande quel est le rôle du réseau au niveau départemental ?

Mme Théveniau trouve que la mise en réseau des producteurs est importante.

Mr Morilleau pense qu'il y a un point faible du côté des producteurs lié au manque d'offre et à la façon dont ils s'organisent pour fournir la demande.

A Ligné, expérience de la commune menée par Anne-Marie Cordier, forte attente des parents sur ce sujet du manger local.

Réunion Finances :

Mr Bréhier a trouvé la réunion sur les finances très intéressante. Il y a des grandes incertitudes pour les mois et les années à venir. On est en pleine recentralisation.

Mme Sorin est inquiète sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement limitées à 1,2% alors qu'il y a des charges nouvelles imposées par l'Etat.

Mr Trillard souligne que le critère de l'augmentation de la population départementale devrait être pris en compte.

7) Bilan du congrès des maires de France

Le Président présente le bilan du dernier congrès des maires de France.

8) Bilan des assemblées générales des groupements de maires

Le Président demande aux Présidents de groupements de faire un point sur leurs AG.

Mr Hunault (pays de châteaubriant) : des questions d'actualité ont été abordées (finances, rythmes scolaires) et intervention des chambres consulaires.

Mr Bréhier (pays d'ancenis) : gens du voyage (nouvelles compétences), mobilités, rythmes scolaires

Mr Boblin (pays de retz) : rythmes scolaires. A noter moins de monde cette année à l'AG.

Mr Baleyudier (vignoble) : logement social et viticulture

Mr Trillard (ouest) : rythmes scolaires, ARS. Mr SAMZUN souhaite travailler en commun au niveau des communes de la Basse Loire.

9) Rythmes scolaires

Le Président fait part du courrier de la région qui souhaite interroger les communes sur les transports scolaires pour la prochaine rentrée compte tenu du changement possible des rythmes scolaires. Un questionnaire va être envoyé à toutes les communes par l'amf 44.

Mr Boblin souligne l'importance de la compatibilité entre les horaires des écoles et les transports. Or on ne peut pas démultiplier les moyens de transport.

Mr Héas : la concertation est nécessaire avec les collèges concernant les transports.

Mme Sorin est inquiète des incidences par rapport aux transports et concernant les contrats d'animation. Elle ne souhaite pas faire machine arrière.

Le consensus est nécessaire entre la mairie et le conseil d'école pour changer.

Mr Vey trouve la réforme injuste socialement car pour les TAP, les communes qui n'auront pas les moyens devront faire payer les familles. Si le fond d'amorçage est supprimé les familles devront payer et cela risque de faire changer de position les familles.

Mme Théveniau rappelle que l'école privée fait ce qu'elle veut.

Mr Trillard rappelle que la règle reste les 4 jours et demi et que les 4 jours sont accordés à titre dérogatoire.

10) Programme des réunions d'information et de formation pour 2018

Madame Pergeline présente le programme des réunions envisagées pour le début de 2018.

11) Préparation de l'assemblée générale 2018

Le Président informe que la prochaine assemblée générale aura lieu le 15 juin à Sucé sur Erdre. Une discussion s'engage sur le maintien de l'AG un vendredi ou si retour au samedi matin.

La date du vendredi est maintenue.

12) Vœux 2018

Le Président informe le conseil d'administration que la cérémonie des vœux de l'AMF 44 aura lieu le Vendredi 12 janvier à la CCI et que celle-ci fera suite au CA ce même jour. Certains administrateurs font remarquer au Président que ce même jour il y a l'AG de l'AURAN.

13) Questions diverses

- Propositions d'intervention aux prochains CA : le SDIS 44 , la boîte carrée, les notaires pour le PACS
- La maintenance des défibrillateurs : Mr Trillard souhaite attirer l'attention des élus sur le problème survenu à Sévérac. La responsabilité du maire peut être engagée il faut que les maires pensent à prendre une assurance personnelle. Mt Trillard propose de voir cette question avec le médecin du SDIS44. IL faudrait une ligne de téléphone dédiée et revoir les appels d'offres à ce sujet. Il faudrait supprimer les anciens défibrillateurs. Mme Theveniau pose la question de la sécurité et de la responsabilité du Maire (ex éclairage de Noel). Mr Tobie précise que peu de personnes savent faire fonctionner les défibrillateurs et que les 3 premières minutes comptent.
- Evolution de la charte agricole notamment par rapport à la question du logement de fonction. : Le Président demande qui souhaite suivre cette question : Claire Théveniau et Bernard Morilleau donnent leur accord. Mr Bréhier pose la question du statut juridique du logement de fonction.
- Groupe de travail formation des élus : jusqu'à ce jour Joel Guerriau assurait la présidence de ce groupe de travail. Le président demande qui veut s'en occuper. Mr Boblin se propose, il sera aidé de Mr Trillard et de Mr Ouvrard.
- Découpage des groupements de maires : les élus trouvent que le découpage des différents groupements de maires ne correspond plus vraiment à la réalité à ce jour par exemple des communes de Nantes Métropole qui sont dans un autre groupement que celui de Nantes. Cela sera étudié lors du prochain renouvellement.